



COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018 au golf de LA CRINIÈRE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

Critères de participation	<p>Pour les clubs : Toutes les Associations sportives du département, affiliées avec terrain 6 joueurs par club :</p> <ul style="list-style-type: none">• Si possible le PRO du club• Minimum 2 femmes• Le total des index des 6 joueurs doit être supérieur à 80,0• Index maximum des joueurs : 32,0 à la date limite d'inscription <p>Licence valable pour l'année en cours et certificat médical à jour.</p>
Organisation Formule de jeu	<p>Stroke-play 18 trous.</p> <p>Marques de départ : Repères Rouges pour les Dames et repères Jaunes pour les Messieurs (Bleus et Blancs pour les pros)</p> <p>Classement : Addition des 2 meilleurs scores brut et des 3 meilleurs scores net (pas de cumul).</p> <p>Si le pro participe son score sera automatiquement pris en brut</p> <p>Départage : Comparaison de la carte non retenue, puis si besoin de la meilleure carte en net, puis de la meilleure carte en brut, etc.</p> <p>Ordre des départs: Les départs seront organisés en 2 tranches horaires et en harmonisant les départs (pas de joueurs du même club dans la même partie).</p>
Inscription	<p>Les inscriptions se font par l'extranet au plus tard le mardi précédent la compétition.</p> <p>Droits d'engagement: Aucun (déjà réglé dans le forfait annuel)</p>
Remise des prix	<p>30 minutes environ après la fin de l'épreuve, au Club-House du Golf.</p>